

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

**AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSINÉE, QUE :**

Une session extraordinaire du conseil municipal aura lieu le mercredi 13 mars 2024, à 14 h, à la salle communautaire sise au 1295 chemin du Lac-Supérieur.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
- 3- Soumission – Réaménagement partiel de l'hôtel de ville de la Municipalité de Lac-Supérieur
- 4- Périodes de questions
- 5- Clôture et levée de la séance extraordinaire

Donné à Lac-Supérieur, ce 12^e jour de mars 2024

Anne-Marie Charron
DGA et greffière-trésorière adjointe

Donné à Lac-Supérieur, ce 23 janvier 2023
Madame Sophie Choquette, directrice générale et greffière-trésorière